

# Un salaire **modeste**, mais il y a des **bonus**

Voici ce que gagnent les animateurs et journalistes à la télé chez nous...

**L**e salaire des animateurs et journalistes belges, le sujet interpelle toujours. Tout simplement peut-être parce que cela reste un chiffre tabou pour la majorité des gens à qui on pose la question. Cette semaine, c'est Ciné-Télé-Revue qui s'est intéressé aux rémunérations des personnalités du paysage audiovisuel belge.

Pas facile du tout d'y voir clair. Le sujet a tendance à crispier même ceux qui ont l'air le plus détendu à l'antenne. On saura gré à l'hebdo d'avoir obtenu quelques sommes qui paraissent crédibles. Ainsi, l'animatrice Joëlle Scoriels, qui est salariée à la RTBF, refuse de confirmer le chiffre, mais celle qui fait partie des animatrices les mieux payées du service public toucherait quelque 3.000 euros net par mois, tandis que Cathy Immelen, la « Madame Cinéma » de La Deux, avoue percevoir un peu plus de 2.000 euros net. C'est moins qu'un journaliste de la rédaction, croit-elle savoir...

On parle pourtant d'un barème entre 1.300 et 1.400 euros pour un journaliste débutant... Mais au fur et à mesure de

l'avancement de sa carrière, un journaliste du service public peut toucher jusqu'à 2.800 euros net. Eric Boever — qui présente le 12 minutes — parle de 3.000 euros net par mois, un chiffre atteint aussi par Thierry Luthers qui affiche quelque 37 ans de carrière.

## ACCORD AVEC DES MARQUES

Hadja Lahbib est dans ces eaux-là, elle aussi, mais elle évoque également des primes de week-end, un GSM à forfait moyen, ainsi qu'une modeste enveloppe annuelle de 1.500 euros pour les frais de look, vêtements, coiffure, etc. Voici plusieurs années, elle avait expliqué

que, comme beaucoup d'autres présentateurs, elle avait passé un accord avec des marques « pour ressembler à quelque chose à l'antenne », sous entendant que la somme prévue à cet effet par la RTBF est largement insuffisante. À ce niveau-là, on peut effectivement la croire!

Ciné-Revue parle de 3.500 euros net pour François De Brigode, un chiffre que le présentateur sécuritaire du JT refuse de confirmer arguant que c'est « une affaire privée ». Peut-être aussi parce qu'à ce chiffre, il faut ajouter des bonus négociés en in-

terne et puis aussi ce qu'on appelle dans le jargon, des « ménages », prestés à l'extérieur comme l'animation de débats par exemple, qui peuvent rapporter des bonus substantiels, mais doivent impérativement être autorisés par la RTBF... Une présence à un événement, à un podium, à l'inauguration d'un supermarché, peut ainsi rapporter 1.000 euros pour une simple apparition!

## PETITS ARRANGEMENTS

Par contre, il est strictement interdit aux journalistes de participer à des publicités sous peine de perdre leur carte de presse. François De Brigode ne se cache pas non plus d'une activité annexe de chargé de cours à l'ULB.

Des animateurs, voire parfois des journalistes aussi, profitent occasionnellement de leur notoriété pour accorder l'exclusivité d'un reportage les concernant à un magazine. En échange de quoi, les photos sont prises dans un endroit paradisiaque où ils sont été emmenés gratuitement. Une fois la session réalisée, ils peuvent bien entendu rester sur place s'ils le

veulent... Bref, une façon subtile de se faire payer des vacances. Ce n'est même pas le magazine qui débourse, puisque généralement le voyage fait l'objet d'un « deal », autrement dit d'un échange publicitaire.

## TRANSFUGES

Certains transfuges ont réussi à négocier un meilleur salaire en changeant de boutique. Stéphane Pauwels, il y a quelques années, avait accepté de révéler le chiffre de 10.000 euros brut par mois facturés à RTL, tout en précisant qu'il n'était donc pas salarié par la chaîne privée mais restait indépendant.

On imagine aussi que lorsqu'il avait quitté la RTBF, Thomas Van Hamme avait fait revaloriser son salaire. À l'époque, nous avait-il dit, son transfert « avait fait muser ». « Maintenant que ça s'est calmé, je n'ai vraiment pas envie de l'aborder ».

On apprend aussi que la tendance actuelle est de demander, même à ceux qui sont l'image d'une chaîne de télé, de rester, ou de devenir, indépendant. Gerald Watelet, Armelle,

Maureen Louys et même Jean-Louis Lahaye ne seraient pas liés contractuellement à la RTBF.

Les speakerines et les chroniqueurs de RTL-TVI travaillent eux aussi en indépendant. Une journée de speakerine serait ainsi facturée à 220 euros.

Julien Lapraille parle de 200 euros par apparition dans « De quoi je me mêle », il se pourrait que ce soit un peu plus (300 euros) pour ceux qui chroniquent dans un show d'info comme « C'est pas tous les jours dimanche » — cela peut s'expliquer par la préparation rigoureuse qu'impose une telle émission. À la radio, les tarifs sont plus bas, on avance 75 euros brut à la RTBF et une centaine sur Bel RTL.

On ne croit pas trop par contre à des chroniques facturées 30 euros brut à la radio. À ce compte-là, il faudrait en faire énormément pour espérer en vivre! Mais sait-on jamais? On peut en tout cas remarquer une très grande disparité dans les sommes perçues.

## SALARIÉS D'AVANT LA CRISE

A contrario de la tendance qui veut que beaucoup soient indépendants, il y a des gens, à RTL depuis longtemps, qui y sont salariés parce qu'ils ont signé des contrats à une époque

où la crise faisait moins sentir ses effets.

Ciné-Revue croit savoir que des animateurs comme Julie Taton, Sandrine Corman et Jean-Michel Zecca sont tous salariés par RTL. Ce qui veut dire que, même quand ils apparaissent peu à l'antenne, ils touchent un chèque entre 3000 et 5000 euros net par mois.

Doit-on trouver que nos vedettes de la télé sont surpayées? Ce n'est en tout cas pas notre avis. On pourrait même presque parler de salaires modestes... Surtout si l'on compare avec les tarifs pratiqués par la France (on peut multiplier par dix) ou même avec les sommes perçues par les grands patrons de chaîne belge.

L'article de Ciné-Revue n'évoque pas le salaire de Philippe Delusinne, le boss de RTL, mais attribue quelque 28.000 euros brut par mois à Jean-Paul Philippot, l'administrateur général de la RTBF. Un chiffre qui n'est sans doute pas exagéré puisqu'il y a quelques mois, on apprenait que le patron des radios de la RTBF en était à 23.650 euros bruts par mois, en plus d'une éventuelle rémunération variable de quelque 97.000 euros par an! Faites le compte, là,

c'est vraiment (trop?) bien payé. ●

S.CH.